BARÈME DE NOS PRESTATIONS
au 01/03/2026

Agences : Agen - Andernos - Biscarrosse – Blaye - Branne - Bx Nansouty - Bx Tourny - Castillon - Cenon - Dax - Langon - La Teste - Le Bouscat - Libourne – Marmande -Mérignac - Mios - Podensac - St André de Cubzac - St Médard en Jalles - St Vincent de Tyrosse - Soustons - Villenave d'Ornon

Tous les honoraires TTC sont calculés au taux en vigueur de la TVA au 01/03/2026

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL, HABITATION, TERRAINS A BATIR

- BAREME TRANSACTION ANCIEN

PRIX NET VENDEUR TTC :		
DE :	A	HONORAIRE TTC
0 €	50 000 €	4 800 €
50 001 €	90 000 €	10,0%
90 001 €	140 000 €	9,00%
140 001 €	160 000 €	8,0%
160 001 €	200 000 €	7,0%
200 001 €	250 000 €	6,5%
250 001 €	350 000 €	6,0%
350 001 €	500 000 €	5,5%
500 001 €	7 50 000 €	5,0%
750 001 €	1 000 000 €	4,5%
1 000 001 €	Et plus	4,0%

- PRESTATION AVIS DE VALEUR : 200€ TTC

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du Promoteur et intégrés dans la grille de prix de l'opération.

HONORAIRES DE TRANSACTION FONDS DE COMMERCE, CESSION D'ENTREPRISE, COLLECTIVITE PUBLIQUE

- HONORAIRES DE TRANSACTION

5%TTC du prix de vente à la charge de l'acquéreur (hors prestations de conseil)

HONORAIRES DE LOCATION (prix au m2 de surface habitable)

Locaux d'habitation nus, meublés (soumis à la loi du 06 juillet 1989, art 5) et droit commun en TTC :

	Zone Tendue		Zone Non Tendue	
	A la charge du Locataire	*A la charge du Bailleur*	*A la charge du Locataire*	*A la charge du Bailleur*
Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	10 €/m2	10 €/m2	8 €/m2	8 €/m2
Honoraires d'Etat des Lieux	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2
TOTAL des honoraires plafonné à 1 mois de loyer charges comprises pour chacune des parties	13 €/m2	13 €/m2	11 €/m2	11 €/m2
Honoraires d'entremise et négociation (à la seule charge du bailleur)		100€		100€

**sans recherche de locataire, remise de 100% sur les honoraires d'entremise et de négociation*

- Locaux Professionnels et Commerciaux : *20 % TTC du loyer annuel hors charges et hors taxe à la charge du preneur (honoraires d'entremise et négociation : 100€ TTC)*
- Box et places de stationnement *: 75€ TTC à la charge du locataire + 75€ TTC à la charge bailleur (honoraires d'entremise et négociation : 100€ TTC)*

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

- MANDAT DE GESTION

8,00% TTC (loyers et charges comprises)

- PRESTATIONS OPTIONNELLES
 - → GLI, détériorations immobilières, protection juridique, inoccupation : 2.90% TTC des quittancements
 - → Aide préparatoire aux revenus fonciers : 80€ TTC
 - → Levée de réserves : 450€ TTC
 - → Représentation Assemblée Générale : 60€ / heure TTC
 - → Reporting mensuel : 80€ TTC
 - → Reporting trimestriel : 150€ TTC

- Contentieux sur reprise de gestion : 150€ TTC
- Rédaction Avenant : 250 € TTC (locataire)

SASU Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière *(filiale de la SASU Aquitaine Immobilier Investissement détenue par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine) au capital de 1.435.408,20€ - Siège social : 13 cours du XXX Juillet 2ème étage - 33000 BORDEAUX - RCS Bordeaux 492 498 746 – Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 09 047 138 - Carte Professionnelle : CPI 3301 2017 000 018 381 "Transaction sur immeubles et fonds de commerce", "Gestion Immobilière" et « Syndic » délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde - Garantie CAMCA - 53, rue de la Boétie - 75008 PARIS*

BARÈME DE NOS PRESTATIONS au 01/03/2026

Agences : Agen - Andernos - Biscarrosse – Blaye - Branne - Bx Nansouty - Bx Tourny - Castillon - Cenon - Dax - Langon - La Teste - Le Bouscat - Libourne – Marmande -Mérignac - Mios - Podensac - St André de Cubzac - St Médard en Jalles - St Vincent de Tyrosse - Soustons - Villenave d'Ornon

Tous les honoraires TTC sont calculés au taux en vigueur de la TVA au 01/03/2026

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMEUBLES A USAGE COMMERCIAL, HABITATION, TERRAINS A BATIR

- BAREME TRANSACTION ANCIEN

PRIX NET VENDEUR TTC :		HONORAIRE TTC
DE :	A	
0 €	50 000 €	4 800 €
50 001 €	90 000 €	10,0%
90 001 €	140 000 €	9,0%
140 001 €	160 000 €	8,0%
160 001 €	200 000 €	7,0%
200 001 €	250 000 €	6,5%
250 001 €	350 000 €	6,0%
350 001 €	500 000 €	5,5%
500 001 €	750 000 €	5,0%
750 001 €	1 000 000 €	4,5%
1 000 001 €	Et plus	4,0%

- PRESTATION AVIS DE VALEUR : 200€ TTC

Les honoraires de transaction sont à la charge de l'acquéreur.

Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers sont à la charge du Promoteur et intégrés dans la grille de prix de l'opération.

HONORAIRES DE TRANSACTION FONDS DE COMMERCE, CESSION D'ENTREPRISE, COLLECTIVITE PUBLIQUE

- HONORAIRES DE TRANSACTION : 5%TTC du prix de vente à la charge de l'acquéreur (hors prestations de conseil)

HONORAIRES DE LOCATION (prix au m2 de surface habitable)

Locaux d'habitation nus, meublés (soumis à la loi du 06 juillet 1989, art 5) et droit commun en TTC :

	Zone Tendue		Zone Non Tendue	
	A la charge du Locataire	*A la charge du Bailleur*	*A la charge du Locataire*	*A la charge du Bailleur*
Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	10 €/m2	10 €/m2	8 €/m2	8 €/m2
Honoraires d'Etat des Lieux	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2	3 €/m2
TOTAL des honoraires plafonné à 1 mois de loyer charges comprises pour chacune des parties	13 €/m2	13 €/m2	11 €/m2	11 €/m2
Honoraires d'entremise et négociation (à la seule charge du bailleur)		100€		100€

**sans recherche de locataire, remise de 100% sur les honoraires d'entremise et de négociation*

- Locaux Professionnels et Commerciaux : *20 % TTC du loyer annuel hors charges et hors taxe à la charge du preneur (honoraires d'entremise et négociation : 100€ TTC)*
- Box et places de stationnement *: 75€ TTC à la charge du locataire + 75€ TTC à la charge bailleur (honoraires d'entremise et négociation : 100€ TTC)*

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

- MANDAT DE GESTION / MANDAT DE GESTION PRIVEE
 8,00% TTC (loyers et charges comprises)

- PRESTATIONS OPTIONNELLES
 - → GLI, détériorations immobilières, protection juridique, inoccupation : 2.90% TTC des quittancements
 - → Aide préparatoire aux revenus fonciers : 80 € TTC
 - → Levée de réserves : 450€ TTC
 - → Représentation Assemblée Générale : 60€ / heure TTC
 - → Reporting mensuel : 80€ TTC
 - → Reporting trimestriel : 150€ TTC

- Contentieux sur reprise de gestion : 150€ TTC
- Rédaction Avenant : 250 € TTC (locataire)

SASU Crédit Agricole Aquitaine Agence Immobilière *(filiale de la SASU Aquitaine Immobilier Investissement détenue par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine) au capital de 1.435.408,20€ - Siège social : 13 cours du XXX Juillet 2ème étage - 33000 BORDEAUX - RCS Bordeaux 492 498 746 – Mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 09 047 138 - Carte Professionnelle : CPI 3301 2017 000 018 381 "Transaction sur immeubles et fonds de commerce », "Gestion Immobilière" et « Syndic » délivrée par la CCI de Bordeaux Gironde - Garantie CAMCA - 53, rue de la Boétie - 75008 PARIS*